

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

**MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE BOHICON**

Consultant

Dr Roch A. HOUNGNIHIN
(Socio-Anthropologue)

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à la Mission de Décentralisation et au Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour la confiance placée en nous dans le cadre de la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Bohicon.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux responsables des services techniques, aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE	6
1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	6
1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	9
CHAPITRE II : ACTIVITES ECONOMIQUES	10
2.1. L'AGRICULTURE	10
2.2. LES RESSOURCES NATURELLES	11
2.3. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIVITES ECONOMIQUES	12
2.4. FINANCES COMMUNALES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS.....	13
2.5. L'ARTISANAT.....	14
2.6. LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS	15
2.7. L'ÉNERGIE ET L'EAU	16
CHAPITRE III : SECTEURS SOCIAUX	17
3.1. LA SANTE.....	17
3.2. L'EDUCATION ET LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	18
3.3. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	19
3.4. LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS.....	20
CHAPITRE IV : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES.....	21
4.1. LE TOURISME	21
4.2. LE « AFITIN »	21
4.3. L'HUILE DE PALME ET SES DERIVES	22
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADECOI	Projet d'Appui au Développement Communal et aux Initiatives Locales
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
APE	Association des Parents d'Elèves
ASF	Association des Services Financiers
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CCS	Centre Communal de Santé
CEG	Collège d'Enseignement Général
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Circonscription Scolaire
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	Centre de Santé de Commune
FED	Fonds Européen de Développement
GV	Groupement Villageois
HZ	Hôpital de Zone
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MSP	Ministère de la Santé Publique
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PDC	Plan de Développement Communal
PDRT	Projet de Développement des plantes à Racines et Tubercules
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODECOM	Programme d'Appui au Démarrage des Communes
PTT	Postes, Téléphone et Télécommunications
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SER	Service d'Entretien Routier
SERHAU	Société d'Etudes Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
USAID	United States of America Agency for International Development
USPP	Union Sous-Préfectorale des Producteurs

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement des acquis de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 et notamment de la consolidation de la décentralisation au Bénin, le Gouvernement avec l'appui de la Commission Européenne, a entrepris de mettre en œuvre le Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour une durée de trois ans, afin d'appuyer le processus de mise en place des nouvelles autorités communales. Ce programme s'articule autour de quatre axes d'intervention :

- la formation pour le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- l'appui – conseil aux nouvelles structures décentralisées,
- la communication et la mobilisation sociale ;
- et les études appropriées.

L'«*étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses*» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dernier axe stratégique. Elle a consisté en la collecte des données de terrain sur les expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale aux fins de disposer d'un diagnostic des différentes communes, de recenser des données nécessaires à l'élaboration des monographies et d'appréhender l'organisation, la gestion et le développement des filières au niveau des différentes communes.

Ainsi, l'élaboration de la monographie de la commune de Bohicon devra favoriser le cadrage du domaine d'intervention de ladite commune dans le soutien au développement économique local. Elle présente à cet effet les caractéristiques essentielles de la commune, du point de vue de la situation géophysique et démographique et retrace l'évolution du peuplement, tout en donnant un aperçu de la situation des infrastructures socio-économiques et communautaires, de même que les contraintes et opportunités liées à la mise de tout programme de développement. Elle fournit également une évaluation des différents programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années.

De ce point de vue, il est mis à la disposition des différents acteurs locaux, notamment les élus locaux des éléments pour mieux affiner leurs stratégies de développement dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, logement, aménagement du territoire, etc.

Mais la disponibilité de données statistiques de base n'est pas toujours évidente. A cela s'ajoute l'inaccessibilité aux rapports des différents services déconcentrés dans un contexte où l'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu en raison certainement de l'ambiance préélectorale qui a régné au cours de l'étude

Au total, pour une monographie économique, il manque de nombreuses données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la commune elle-même. La présente version doit donc être perçue comme provisoire, donc susceptible d'être améliorée.

CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE

Anciennement appelé Dahomey, le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest, situé sur le Golfe de Guinée. Il couvre une superficie de 114 763 km² pour une population estimée à 6 769 914 habitants (INSAE, 2002). Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national, avec de vastes étendues inhabitées au Nord, tandis que les régions du Sud sont surpeuplées.

Le Bénin est un pays situé dans la zone intertropicale entre les parallèles 6° 10' et 12° 25' de latitude nord et 0° 45' et 3° 55' de longitude est. Sa superficie est de 112 600 km² avec une population de 6 769 914 habitants avec une densité de population de 59 hab/km² (INSAE, 2002).

C'est dans ce cadre géographique que se situe la commune de Bohicon dont il importe de préciser les caractéristiques géographiques et démographiques, ces paramètres environnementaux qui sont d'ordres géophysique, socioculturel et économique et qui déterminent le mode de vie et de production des hommes.

1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Du point de vue découpage administratif, le pays compte 12 départements : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou. Le département du Zou constitue le domaine d'étude et compte 9 communes : Bohicon, Agbangnizoun, Bohicon, Covè, Djidja, Ouinhi, Zangnanado, Za-Kpota, et Zogbodoméy. Le secteur d'étude concerne la commune de Bohicon située dans la partie méridionale du plateau de Bohicon.

La commune de Bohicon est comprise entre 6°55' et 7°08' de latitude Nord, 1°58' et 2°24' de longitude Est et se trouve dans le Département du Zou. Elle est limitée :

- au Nord par les communes de Djidja et de Bohicon;
- au Sud par la commune de Zogbodoméy;
- à l'Est par les communes de Zakpota et de Covè,
- à l'Ouest par la commune d'Agbangnizoun.

1.1.1 LE MILIEU PHYSIQUE

La commune de Bohicon jouit d'un climat subéquatorial de transition, caractérisé par deux saisons de pluie (avril à juin et septembre à novembre) et deux saisons sèches (juillet à août et décembre à mars). La hauteur des pluies atteint en moyenne 1.025 mm par an. Leur maximum se situe entre juin et octobre. Cette période humide et pluvieuse, se caractérise par des précipitations assez bien réparties. La pluviométrie y est largement excédentaire (parfois 349 mm en 12 jours). Le mois le plus frais de l'année est le mois d'août. La température varie entre

25 et 32°C. C'est la période favorable aux maladies liées à l'environnement telles que le paludisme, la diarrhée. Par contre, le minimum des hauteurs de pluie se situe entre janvier et mars. Cette période, chaude et ensoleillée, est caractérisée par une pluviométrie presque nulle : 5 mm de pluie en quatre mois parfois. Le mois le plus chaud est le mois de février ou mars. La température monte à plus de 34°C. C'est la période d'occurrence des maladies infectieuses telles que la varicelle, la rougeole et la tuberculose.

En général, il pleut en moyenne 73 jours dans l'année. En juillet, il pleut pendant une quinzaine de jours avec en moyenne dix jours d'orage, tandis que les mois de décembre, janvier et février n'enregistrent parfois aucun jour de pluie. Ces caractéristiques climatiques commandent les activités des hommes, leur mode de vie et de production : systèmes agricoles, habitat, utilisation des ressources naturelles, ...

Les formations végétales constituent également une variable très importante de l'environnement. De type équato-soudanien, la végétation est formée d'arbres à feuilles coriaces, vermissantes qui résistent à la chaleur. L'alternance saison sèche et saison humide induit un rythme phénologique chez les plantes. Au début de la saison sèche, les herbacées se dessèchent, tandis que certains ligneux se couvrent de feuilles et fleurissent. Le couvert végétal abrite une faune variée composée de mammifères (phacochères, singes et biches) et de rongeurs. Mais l'action de l'homme (incendie, pâturage, déforestation, agriculture, etc.) y a provoqué de profonds bouleversements, notamment dans la répartition des espèces et l'évolution des écosystèmes, laissant place à une « végétation humanisée » de savane arbustive parsemée de palmiers et d'arbustes variés. Le couvert végétal est, en général, dégradé. Le long des cours d'eau, se développent des forêts galeries.

On distingue plusieurs strates à savoir :

- une strate arborescente dominée par *Daniellia oliveri* et *Parkia biglobosa*,
- une strate arbustive constituée de : *Pericopsis laxiflora*, *Hymenocardia acida*, *Crossopteryx febrifuga*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vitex doniana* etc.,
- une strate herbacée supérieur composée de grandes graminées appartenant aux genres : *Andropogon* et *Hyparrhenia*, cette strate contient des arbustes comme : *Annona senegalensis*, *Bridelia ferruginea* etc.,
- une strate herbacée inférieure où on trouve pêle-mêle *Fimbristylis spp*, *Bulbostylis pilosa*, *Ctenium newtonii*.

Le sol est formé de terre de barre et apparaît comme le résultat d'une altération intense et profonde. Il est constitué d'un vaste plateau argilo-sableux homogène.

Presque partout, le sol manifeste une grande homogénéité physique. De vocation agronomique, il est pauvre en matières organiques, et se caractérise par sa grande profondeur et sa grande perméabilité. Très cultivé, le sol est sensible à l'érosion, avec des impacts négatifs sur les agriculteurs. Les principaux problèmes environnementaux qui affectent les sols au sud du Bénin portent notamment sur :

- la baisse de la fertilité ;
- la multiplication des parasites ;
- le manque de terres cultivables ;
- la déforestation et les incendies ;
- le recul de la mangrove ;
- la baisse de la qualité des eaux de surface ;
- etc.

1.1.2 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La localité de Bohicon, outre l'administration municipale comprenant les bureaux de la mairie (avec une résidence pour le Maire), dispose de services publics déconcentrés de l'Etat tels que :

- la Recette Perception du Trésor Public,
- la poste,
- une antenne du Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA),
- le Service des Impôts,
- une Circonscription Scolaire (CS),
- une sous direction de l'élevage,
- une division des TP
- etc.

Le pouvoir politique moderne est incarné par le Maire et le Conseil Communal que renforcent divers types de services :

- le Bureau du Maire,
- le Bureau des Adjointes au Maire,
- le Bureau du Secrétaire Général (SG)
- le Bureau des Affaires Domaniales (BAD)
- le Bureau des Affaires Economiques (BAE)
- le Bureau des Affaires Générales (BAG)
- le Bureau des Affaires Financières (BAF).

- le Bureau des Affaires Civiles et Militaires (BAEC/ M)
- le Bureau des Archives, de Documentation et Information (BADI)
- le Secrétariat Administratif (SA)
- le Bureau de Transmission (BT).

Au niveau politique, il y a, au-dessus de cette organisation le conseil communal composé des différents conseillers élus de la commune. Chaque arrondissement a à sa tête un Chef d'Arrondissement.

1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

La croissance rapide de la population résulte d'une fécondité encore élevée et d'une mortalité en baisse, mais qui se situe encore à un niveau élevé, surtout pour la tranche infantile. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 5,5% de la population totale. La jeunesse de la population, gage de son dynamisme, constitue cependant une contrainte au regard des défis importants qu'elle impose en matière de santé, d'éducation, de loisirs et d'emplois.

Tableau 1 : La population de la commune de Bohicon et son évolution

Commune	Populations en 1979	Populations en 1992	Populations en 2002	Taux d'accroissement entre 1979-2002
<i>Bohicon</i>	50525	81890	113091	0,03%
Taux d'accroissement de la population du Zou		2.36% entre 1979-1992	2.25% entre 1992-2002	-

Source : RGPH 1, 2 et 3

D'après les résultats du RGPH 3, le département du Zou fait partie des neuf départements (Littoral, Atacora, Collines, Alibori, Couffo, Plateau, Mono, Zou) ayant un poids démographique relativement homogène. La commune ayant la plus forte population est Bohicon avec 18,84% de la population totale du Zou. On peut donc conclure que dans cette dernière décennie, la population de Bohicon a connu un rythme de croissance démographique plus important que le département. En fait, la croissance est surtout forte en zone urbaine et dans les zones rurales ayant des sols riches permettant les installations de producteurs venant des zones saturées et surexploitées.

La commune de Bohicon compte plusieurs groupes socioculturels ou ethnies dont les plus majoritaires sont les Fon (93,0%), Yoruba (4,6%), Adja (1,4%), Bariba (0,1 %) et autres (0,6%). Historiquement en effet, les représentants du Royaume d' Oyo auprès du royaume de Danxomè étaient basés à Cana.

La religion Vodoun est dominant (20,7%). Viennent ensuite les Célestes (14,9%) et les Autres Religions (12,8%). 10,7% ont déclaré n'avoir aucune religion.

La polygamie est un phénomène ancien qui caractérise la nuptialité de la population. Elle varie selon l'âge et résulte d'un certain nombre de normes socioculturelles. Aujourd'hui, le phénomène est en régression, mais perdure dans certaines localités selon la survivance des valeurs endogènes.

L'âge moyen au premier mariage est de 26,4 ans pour les hommes contre 19,9 ans pour les femmes. En général, les femmes prennent pour maris des hommes plus âgés. En moyenne, l'écart d'âge est de quatre ans et varie en fonction de l'appartenance ethnique, de la religion et du niveau d'instruction.

Ces tendances démographiques ont des répercussions sur le système socio-sanitaire, économique et culturel des régions méridionales du Bénin. Elles impliquent des actions, des ressources, des infrastructures et des orientations politiques soutenues.

Sur le plan migratoire, les chefs-lieux de commune se caractérisent par l'augmentation des agglomérations, due à un exode rural qui ne semble pas prêt à ralentir, en raison des conditions de vie très difficiles dans les campagnes, de plus en plus insupportables pour les jeunes générations.

CHAPITRE II : ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la commune de Bohicon se fondent notamment sur le secteur tertiaire et le développement de petites unités de production.

2.1. L'AGRICULTURE

L'agriculture est de type extensif sur brûlis caractérisée par de faibles rendements de culture et une faible utilisation des techniques modernes de production. Les outils utilisés sont encore rudimentaires avec une faible utilisation de la culture attelée. Les cultures rencontrées sont les céréales, les racines et tubercules, les légumineuses et les légumes. Mais dans les localités, la production agricole ne constitue plus la source principale des revenus; le commerce, des transformations agro-alimentaires, la collecte de bois et les petits métiers prennent le pas sur les cultures saisonnières et pérennes et procurent l'essentiel du revenu.

En marge du phénomène d'urbanisation qui touche particulièrement les arrondissements centraux, les arrondissements périphériques de la commune de Bohicon sont restés à vocation agricole. Ces arrondissements occupent à eux seuls plus de 75% de la superficie de la commune. L'agriculture emploie 11% des actifs de la commune qui s'investissent dans l'exploitation forestière, les cultures annuelles, l'élevage, la pêche, etc.

Les exploitations agricoles sont en général de taille réduite. 50% des exploitants disposent des superficies de moins de 5 ha; 30% en ont entre 5 et 10 ha pendant que 20% dispose des superficies cultivables qui excèdent 10 ha. Le principal mode

d'acquisition de la terre est l'héritage où environ 80% des terres ont été acquise par ce mode. Ainsi l'accès à la terre des petits agriculteurs est très limité et ceux-ci sont obligés de s'orienter vers d'autres secteurs surtout « le zémidjan » et l'exploitation des carrières de sable, de latérite et de gravier.

Les terres sont mises en valeur par l'installation de cultures pérennes et annuelles. Les cultures pérennes occupent près de 60% des superficies cultivées ce qui dénote de l'importance accordée à l'exploitation des essences forestières. Les cultures maraîchères sont très faiblement installées ceci ne valorise pas tout le potentiel de la commune.

Outre la production végétale (installation des cultures annuelles et pérennes), la terre sert aussi du support pour la production animale qui regroupe aussi bien le petit bétail (volailles, caprins, ovins, lapins, aulacode, etc.) que le grand bétail. Toutefois, signalons que des cheptels de bovins à l'instar de ceux du petit bétail se retrouvent dans tous les arrondissements périphériques et centraux (urbains) de la Commune de Bohicon. L'élevage en divagation du petit bétail cohabite avec les systèmes semi intensif et intensif qui sont en plein essor depuis le ravage de la peste porcine africaine qui a favorisé la promotion de la cuniculture et propulsé une spécialisation dans les volailles.

2.2. LES RESSOURCES NATURELLES

Les caractéristiques climatiques de Bohicon ne font pas d'elle, une zone forestière mais plutôt de savane. Toutefois des îlots de forêts sacrées s'étendant en moyenne sur 0,5 ha et destinées aux cérémonies rituelles se rencontrent dans les arrondissements. Outre ces domaines forestiers, la Commune dispose d'une vaste savane arborée qui est utilisée par les riverains pour non seulement l'exploitation de bois d'œuvre (perches, billes, etc), de chauffe et la carbonisation mais aussi pour la chasse. En effet, environ 13 tonnes de bois sont exploités chaque jour sous forme de perches, billes et sacs de charbons et sont convoyés vers les centres villes de Bohicon, de Bohicon et de Cotonou.

La poussée démographique et la recherche de terres fertiles ont conduit à la mise en culture des terres limoneuses sous forêts et sous savanes des arrondissements. Ainsi, ces terres reçoivent aussi bien les cultures annuelles (40% des superficies) que celles pérennes surtout les plantations (60% des superficies) installées par des néo-ruraux (commerçants, fonctionnaires, retraités, etc.).

Les ressources naturelles non renouvelables de la commune de Bohicon sont constituées de gisements miniers (argile et marbre), carrières de sable, de gravier et de latérite et des eaux souterraines. Ces ressources minières sont concentrées en majorité dans les parties nord et nord-ouest de la commune. Les carrières de sable, de graviers et de latérite ainsi que le gisement d'argile sont exploités (à l'aide

d'outils rudimentaires) par les populations riveraines et fournissent pour l'ensemble de la commune et de celles avoisinantes (principalement Bohicon) des matériaux de construction.

2.3. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Les actifs de la commune de Bohicon représentent 48% de sa population. Le ratio par sexe de la population est de 0,85 homme pour une femme (soit 54% de femmes contre 46% d'hommes). Cette population est concentrée dans les arrondissements centraux (urbains) au détriment de ceux périphériques en raison de la politique d'occupation de l'espace. A cette cause historique s'ajoute les opérations successives de lotissements qu'ont connues ces arrondissements à cause de l'option politique de « lotissement tout azimut jusque-là adopté par les autorités politico - administratives de la Commune.

Les principales activités de la population sont par ordre d'importance décroissante le commerce (46% des actifs), l'artisanat (17%), le fonctionnariat (15%) et l'agriculture (11%). Le nombre d'actifs dans le secteur agricole a diminué de plus de moitié entre 1979 et 2002 (en passant de 24% à 11%) au profit du commerce pendant que le nombre des artisans est resté stable dans la même période.

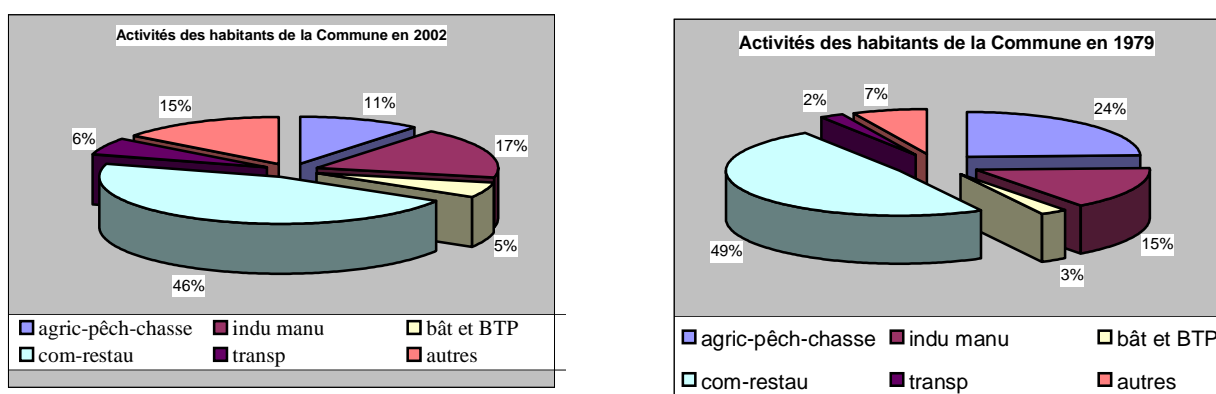


Figure : Occupations des populations

2.4. FINANCES COMMUNALES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

A l'instar de la situation nationale, les ressources financières de la Commune de Bohicon sont essentiellement fiscales. Malheureusement ces recettes fiscales ont évolué en dent de scie entre 1999 –2003. En effet, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est passé de 80% en 1999 à 30% en 2003 pendant que celui des recettes d'investissement est passé de 50% en 1999 à 10% en 2003. Certes, le budget de la Commune est passé de soixante de dix millions en 1999 à trois cent millions en 2003 mais la grande ambition du Conseil Communal n'a été réalisée qu'à peine à 27% (soit 81 millions). Il s'ensuit que le dispositif de collecte et de gestion des recettes surtout fiscales semble n'avoir pas été révisé et amélioré en vue de la réalisation des ambitions.

Le seuil global de pauvreté dans le Zou a été estimé à 77.103 Fcfa et celui de pauvreté alimentaire en milieu rural à 52.223 Fcfa par équivalent adulte (MAEP, 2001) avec assez de variations selon les saisons. La Commune de Bohicon est déficitaire en vivriers avec seulement 18% de ses besoins en énergie qui soit couverte par sa production vivrière contre 91,8 % au niveau départemental (FIDESPRA, 2000).

Quelques indicateurs quantitatifs ont été utilisés pour l'appréciation du niveau de vie. Il s'agit des taux de mortalité, de scolarisation et de malnutrition infantile. En effet, le taux de malnutrition infantile à Bohicon en 2001 était de 14‰ alors que ce taux au niveau départemental était de 4,4‰ (DDSP, 2001). Le taux de mortalité natale a été estimé à 7‰ contre 1,7 ‰ pour le département. Le taux moyen de mortalité dans les arrondissements urbains est de 11‰ contre 14‰ dans ceux périphériques.

Le niveau d'instruction et d'accès à l'éducation primaire a été évalué par le taux de scolarisation brut. La Commune de Bohicon présente le plus taux de scolarisation brut le plus élevé qui est estimé à environ 60% contre environ 39% au niveau départemental. Ce fort de scolarisation brut cache assez non seulement d'inégalité entre les arrondissement mais aussi de disparité entre filles et garçons.

Certes, ces différents indicateurs monétaires et non monétaires sont révélateurs de la situation de pauvreté dans laquelle vivent les populations. Toutefois, ils ne rendent point compte de la perception locale des populations de la notion de pauvreté.

2.5. L'ARTISANAT

L'artisanat, est l'un des secteurs économiques les plus importants de la Commune de par non seulement le nombre de ses acteurs mais aussi par sa contribution aux recettes communales. En effet, le secteur artisanal de Bohicon emploie environ 17% des actifs qui sont répartis en 1425 ateliers (lieu de fonction). C'est aussi le seul secteur dont le nombre d'actifs est resté presque stable ces 30 dernières années. Ceci grâce aux acteurs de l'artisanat d'art directement rattaché à l'histoire de la Commune de Bohicon (capitale de l'ancien royaume de Danxomé) et aux curiosités touristiques de cette ville.

Les artisans contribuent en moyenne, de par leurs impôts (patentes surtout), à 32% des recettes d'impôts de la commune qui constituent 38% de l'ensemble des recettes communales. Le recouvrement des impôts au niveau des artisans, exclusivement assuré par les agents des services des impôts, est demeuré à un taux moyen (avec assez de variations) de 70% jusqu'en fin 2002. Ce taux moyen est passé en 2003 à 76% grâce au taux de réalisation exceptionnelle de 94% obtenue cette année avec la collaboration de l'association du corps de métier des mécaniciens. Ce niveau de recette des impôts serait amélioré si le Collectif des Artisans qui regroupe les associations des différents corps de métiers était mis à contribution par les services d'impôts et les élus locaux.

De par son histoire et ses produits, le secteur de l'artisanat est l'une des spécialités de la Commune qui contribue non seulement au bien-être de ses acteurs mais aussi à la constitution des recettes communales. Cependant, ce secteur est confronté à d'énormes difficultés qui risquent d'hypothéquer cette importante place qu'il occupe dans la vie des ménages et de la Commune. Parmi, les problèmes de ce secteur, on peut citer :

- Les faibles niveaux de performance et d'innovation dans les savoirs faire des artisans qui les contraints à mettre sur le marché des produits très peu diversifiés qui ne satisfont pas aux exigences de la clientèle,
- Le faible niveau d'organisation des artisans qui ne leur permet d'avoir accès aux appuis techniques ni financiers encore moins de conquérir de nouveaux marchés d'écoulement de leurs produits.
- Les difficultés d'accès et d'approvisionnement en matières premières.

2.6. LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS

La Commune de Bohicon compte parmi les communes du département qui détiennent une importante gare routière constituée de deux parcs automobiles et de taxi-moto « Zémidjan » régulièrement installés. La gare routière de la commune alimente le transport régional (en desservant) les communes voisines et celui national. Cependant, les infrastructures de cette gare routière constituées essentiellement de deux parkings couverts (d'une capacité de 11 véhicules à 4 roues), deux parkings en matériaux précaires dont un pour véhicule (4 au total) et l'autre pour taxi-moto, deux blocs de latrines traditionnelles sont dans un état de délabrement avancé y compris les aires de circulation. En effet, la gare routière est presque inutilisable en saison pluvieuse compte tenu du non aménagement des aires de circulation qui deviennent glissantes et l'incapacité des parkings en matériaux précaires à servir d'abris non seulement pour les véhicules mais aussi aux passagers. Cet état de délabrement et de vétusté infra structurelle de la gare routière dégoûte les passagers et évitent d'y venir chercher des occasions. Il en a résulté l'implantation anarchique de des stations d'automobiles aux coins des rues avec pour conséquence le non respect du code de la route et l'augmentation des risques d'accidents de circulation.

Ces chargements hors parcs altèrent les recettes de stationnement et sont encouragés par le laxisme des syndicats à divers degrés et la complaisance des forces de l'ordre. Les quelques rares passagers qui se réfèrent à la gare doivent subir, au vu et au su des responsables syndicaux, les effets de l'alcoolisme, de la discourtoisie et de la toxicomanie de certains conducteurs qui sont l'origine de nombreux accidents de circulation.

Les risques d'accidents sont aussi amplifiés avec la faiblesse du dispositif de panneaux de signalisation en partie causée par l'incivisme, l'utilisation de véhicules branlants par certains conducteurs, la non maîtrise du code de la route par les Zémidjan qui circulent anarchiquement sur les routes. Certes, les services de sécurité routière déploient des efforts pour limiter les cas d'accidents, mais leurs efforts sont encore vains et ils se concentrent seulement à l'entrée et la sortie de la ville.

La formation des conducteurs et la construction d'un siège pour les conducteurs de moto Zémidjan (leur organisation) apparaissent comme les priorités du secteur. L'intérêt de la création de la gare des gros porteurs est aussi perçue. Le coût soupçonné des Iov, les revenus attendus de leur mise en œuvre et le souci de sécurité sont apparus comme les critères essentiels à l'origine des choix opérés par les participants.

2.7. L'ÉNERGIE ET L'EAU

Le réseau d'adduction d'eau est en général étendu au chef lieu des arrondissements avec au total moins de 3500 ménages abonnés en 2003 pour toute la Commune de Bohicon (soit 4% de la population). Nombreux sont les quartiers et villages qui sont dépourvus d'eau courante et où la citerne, les rivières et marigots constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson avec ses conséquences. La situation devient acerbé en saison sèche pour les ménages de la Commune qui se procurent la bassine d'eau courante et de citerne à environ 115 FCFA (25 ou 30 fcfa pour le puiseur, 25fcfa pour le transport et 60 – 65 fcfa).

Outre les adductions d'eau courante, la Commune de Bohicon a bénéficié des programmes d'hydraulique villageoise qui ont installé des points d'eau (forage, pompe à motricité manuelle, etc.). Toutefois, la Commune de Bohicon dispose à peine d'un point d'eau au 20 km² et chaque point d'eau désert environ 7500 habitants.

Le réseau d'électricité est étendu à presque tous les chefs lieux d'arrondissements. Toutefois, très peu (moins de 7200 en 2003 soit 9% de la population) de ménages se sont abonnés à ce réseau et on note une forte densité du système de toile d'araignées surtout dans les arrondissements périphériques.

Le diagnostic de ce secteur a révélé un faible niveau de couverture des besoins en eau potable, électricité et téléphone des populations par les divers réseaux (SONEB, SRH, SBEE et OPT). Ce faible niveau de couverture des besoins est à l'origine de la recrudescence des maladies hydriques (diarrhées, choléra et autres), du fort taux de mortalité de la commune, de l'insécurité grandissante avec la recrudescence des actes de vandalisme et de la criminalité. De plus cette faible couverture de la commune en eau, électricité et téléphone (qui demeurent des biens de luxe pour la population) ne permet pas l'émergence et l'instauration d'un cadre favorable aux investissements à l'installation des Petites et Moyennes Industries ainsi que des Petites et Moyennes Entreprises (PMI / PME).

La stratégie dans le secteur de l'eau- l'électricité et téléphone qui découle de l'analyse diagnostique de ce secteur et qui s'inscrit dans la politique nationale dans ledit secteur est de « Rendre l'eau potable, l'électricité et le téléphone accessible à toute la population de Bohicon par :

- ✓ L'adoption et la réalisation d'un programme d'hydraulique rurale dans les arrondissements périphériques,
- ✓ L'extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone à toutes les localités de la commune,
- ✓ La promotion d'une téléphonie rurale fonctionnelle dans les arrondissements périphériques. »

CHAPITRE III : SECTEURS SOCIAUX

La santé et l'éducation constituent les principaux secteurs sociaux qui bénéficient d'une attention particulière des différents acteurs dans la commune de Bohicon.

3.1. LA SANTE

La carte sanitaire de la Commune de Bohicon présente les infrastructures suivantes :

- Des Unités Villageoises de Santé (UVS) réparties dans certains villages des arrondissements,
- De cinq (5) Centres de Santé d'Arrondissement ;
- Un centre de traitement de la tuberculose,
- Une vingtaine de cliniques et cabinés privés de soins,
- Huit (8) centres d'animation et de promotion sociale.

Il existe au titre des infrastructures sanitaires de la Commune de Bohicon le Centre de Santé Communal (CSC) tenu par un médecin et où sont administrés les soins qui dépassent les compétences des CSA. Le taux moyen de fréquentation des CSA est d'environ 17%. Ce faible taux résulte non seulement de la distance à parcourir par les populations avant d'accéder aux centres de santé mais aussi de l'état des voies et des moyens de transport qui sont défectueux. Par ailleurs, la commune de Bohicon présente un fort taux de mortalité dont la moyenne est de 12‰ variant entre 11 et 14‰ selon les arrondissements.

La création de mutuelle de santé, la dynamisation du cadre de concertation entre la médecine moderne et traditionnelle et le renforcement de la capacité des agents de santé apparaissent nettement prioritaires. Tous les résultats associés à la réduction du taux de morbidité (lutte contre le VIH et le paludisme, la promotion de l'hygiène) apparaissent comme les dernières préoccupations des acteurs. L'amélioration de l'accès physique aux soins de santé (construction d'infrastructures sanitaires et tournée du médecin chef) apparaît comme la 6^{ème} préoccupation. Les relations entre les divers objectifs a le déterminant essentiel des choix faits par les acteurs. Les résultats de l'hiérarchisation contredisent la tendance des besoins exprimés au cours des ateliers d'arrondissement et qui plaçait la construction d'infrastructures sanitaires en tête des priorités. En fait, chaque arrondissement voulait avoir son CSA, ce qui n'apparaît s'est révélé ne pas être réaliste en atelier communal.

3.2. L'EDUCATION ET LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

La commune de Bohicon dispose de 69 écoles primaires publiques, d'environ 20 écoles primaires privées et de 13 collèges d'enseignement secondaire général et technique. Ces écoles et collèges sont à près de 70% concentrés dans les arrondissements centraux. Parmi les écoles primaires publiques, environ 15% sont sous apatam ou dans un état de délabrement. Les écoles primaires publiques (EPP) dont les enfants sont réparties en 435 classes tout état confondu (soit une moyenne de 46 élèves par classe) sont animées par 386 enseignants (soit en moyenne 0,89 enseignant par classe). Parmi ces enseignants on décompte 261 Agents Permanents de l'Etat (APE) (soit 68%), 100 contractuels (soit 26 %) et 25 communautaires (soit 6%).

Mais en réalité ces statistiques ne rendent pas bien compte du vrai visage que présente le système éducatif à Bohicon. Ces enseignants sont à près de 70% concentrés des les arrondissements urbains pendant que les arrondissements périphériques manquent cruellement d'enseignants. Cette mauvaise répartition du personnel enseignant fait que pendant qu'il y a des écoles sans aucun enseignant communautaire on rencontre d'autres qui ne disposent pas d'un seul APE. Mais il est à préciser que des 386 enseignants dénombrés, au moins une vingtaine de ceux exerçant au centre ville et qui sont des titulaires et directeurs d'écoles sont admis à la retraite à la fin de cette année scolaire, et peut être le double ou le triple de ce nombre en 2004. Ainsi, des pénuries sérieuses d'enseignants qualifiés sont en perspective dans le secteur de l'enseignement maternel et primaire à Bohicon.

Malgré cette situation d'insuffisance d'enseignants qualifiés et d'infrastructures, la Commune de Bohicon détient le meilleur taux brut de scolarisation (TBS) du département du Zou avec 6 enfants scolarisés sur 10 en âge de scolarisation. Toutefois, ce taux de brut de scolarisation de la commune présente non seulement des disparités entre les arrondissements centraux et périphériques mais aussi entre les jeunes garçons et filles scolarisés. L'amélioration de ce taux brut de scolarisation en vue de la réalisation l'objectif nationale «Education pour tous d'ici l'an 2015» serait compromise à Bohicon par les différentes contraintes de son système éducatif si une stratégie adéquate n'est pas définie et mise en œuvre par le Conseil Communal et les acteurs du secteur.

L'amélioration de la perception de la scolarisation de leurs enfants par les parents, l'accès aux cantines scolaires et la disponibilité d'enseignants qualifiés apparaissent comme les actions prioritaires pour l'amélioration du taux de scolarisation. Les motifs d'ordre infrastructurel sont relégués au second plan.

Le développement et le renforcement du suivi domiciliaire de leurs enfants par les parents et la réduction du phénomène de trafic d'enfants sont perçus comme les actions prioritaires pouvant concourir à la réduction du taux de déperdition dans les

écoles. Le harcèlement sexuel est perçu comme un motif secondaire de déperdition selon les membres du groupe majoritairement constitués d'enseignants.

Les causes de la réticence de la population à l'enseignement primaire sont nombreuses. Les plus importantes sont :

- la non gratuité effective de l'enseignement ;
- la dépréciation de la fonction enseignante par manque de motivation de la part de l'Etat ;
- le besoin d'une main-d'œuvre
- l'amenuisement du pouvoir d'achat des parents d'élèves suite à la crise économique ;
- les échecs scolaires massifs enregistrés ces dernières années, ce qui traduit le caractère sélectif de l'école ;
- les pesanteurs socio-économiques en milieu rural notamment ;
- etc.

En milieu rural, les problèmes de culte, les tabous et les interdits sont les facteurs qui expliquent la non scolarisation des enfants. Chez les filles, les échecs scolaires sont plus prononcés, à cause des mauvais comportements de certains enseignants, la dépravation des mœurs engendrée par l'école, les engagements pris au titre du mariage coutumier, etc. Au total, les différences selon le sexe en matière d'éducation se fondent sur les us et coutumes, l'importance de la force de travail des enfants et la perception que les parents ont de l'utilité de l'école pour l'un ou l'autre sexe.

3.3. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Sur le plan de l'assainissement, la commune de Bohicon s'illustre par son insalubrité. Bohicon produit environ 25 tonnes d'ordures ménagères par jour dont le 1/5 provient du marché. Les arrondissements centraux produisent environ 70% de ces ordures ménagères et déchets de production. Mais le système de gestion de ces ordures se limite à quelques ONG et Association qui s'occupent de la pré-collecte avec des dépotoirs intermédiaires (jonchant les devantures des maisons). Aucune décharge finale n'existe dans la ville. Mais les actions de ces ONG et associations restent limitées, car à peine 2,5% des habitants de la ville sont abonnés à ces ONG et Association de pré-collecte. Pendant que les ordures ménagères sont plus ou moins recyclées dans la production agricole dans les arrondissements périphériques, c'est à côté de ces dépotoirs sauvages que sont exposés les denrées alimentaires à la merci aussi bien des mouches et tous autres insectes que de la poussière.

Aux ordures ménagères viennent s'ajouter les déchets solides et liquides des unités de production, de la prison civile et ceux biomédicaux pour lesquels aucun système adéquat de gestion n'a été installé.

De par sa position géographique, Bohicon reçoit les eaux pluviales de Djidja et Abomey et subit les affres de l'inondation en saison pluvieuse. Le système de gestion des eaux de ruissellement dans cette ville est limité à quelques caniveaux mal dimensionnés et à ciel ouvert qui constituent de véritables pièges à hommes.

L'insalubrité de la ville et des maisons, les conflits de lotissements, l'accès difficile notamment des fonctionnaires affectés dans la commune aux logements et appartements adéquats, l'inondation des maisons en saison de pluies, la recrudescence des maladies dues au péril fécal et hydrique, etc, sont les problèmes d'assainissement et d'aménagement auxquels la commune de Bohicon est confrontée. Pourtant, il existe bien des atouts qui valorisés pourraient sortir la commune de cette impasse tout en préservant la santé de ses populations. Pour preuve, une bonne gestion des eaux de ruissellement pourrait éviter l'inondation et la paralysie des activités économiques de la ville en saisons pluvieuses, réduire les cas de maladies, développer le maraîchage et les cultures de contre saison, promouvoir le tourisme, etc. Le schéma suivant met en exergue les relations entre ces différents problèmes du secteur de l'assainissement- hygiène et de l'aménagement du territoire et leurs impacts.

3.4. LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS

La commune de Bohicon n'est pas une localité où les infrastructures sportives et de loisir abondent malgré son statut. Mise à part les terrains de sport que l'on rencontre dans certaines écoles et qui servent aux activités d'Education Physiques et Sportives, les infrastructures sportives et de loisirs sont limitées au terrain communal, à la maison des jeunes et des loisirs de Bohicon. Force est de constater que la plupart de ces infrastructures sont incomplètes et vétustes.

Ce manque crucial d'infrastructures ne permet pas une animation adéquate du monde sportif et culturel à Bohicon. La prestation des équipes demeure, dans la majorité des cas, peu ou performante avec des supporteurs inorganisés et qui sont incapables (faute de moyens) de soutenir matériellement et financièrement les équipes. Il en résulte que ce qui fait que la commune de Bohicon ne dispose d'aucune équipe de football en première division. Cependant, la commune dispose de jeunes bien décidés à aller loin pour peu qu'on leur accorde le soutien tant matériel, financier et moral dont ils ont besoin.

Ces différents problèmes qui secouent le monde sportif et des loisirs de la commune de Bohicon explique la léthargie et l'indifférence des jeunes à la vie communale et compromettent leur participation au développement de leurs localités.

L'analyse diagnostique de ce secteur de la jeunesse des loisirs et sports à Bohicon, a inspiré à son Conseil Communal la stratégie suivante pour le développement dudit secteur. Ainsi, il s'agira de : « *Intéresser de mieux en mieux les jeunes à la vie de la commune par :*

- ✓ La construction et l'équipement des infrastructures sportives et de loisirs dans les arrondissements qui en sont dépourvus,
- ✓ La promotion des activités sportives et de loisirs sains dans la commune,
- ✓ L'appui à l'organisation des jeunes de la commune. ».

CHAPITRE IV : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Parmi les secteurs d'activités des populations de Bohicon, trois (3) filières ont été identifiées comme potentiellement porteuses de bien-être individuel et collectif. Il s'agit du tourisme, du afitin, de l'huile de palme et ses produits dérivés et enfin le tissage.

4.1. LE TOURISME

L'histoire a légué aux communes du Plateau d'Abomey (Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Djidja, Zakpota et Zogbodomey) un immense patrimoine historique constitué de sites, de places et de marchés. La majorité de ces sites et places « dits témoins de l'histoire » sont localisés sur un territoire administratif : les temples vodoun et les lieux sacrés (sources et forêts)

Malheureusement ce fort potentiel touristique de la Commune de Bohicon est très peu valorisé de sorte qu'il attire très peu de touristes. En effet, les sites touristiques de la Commune de Bohicon connaissent un faible taux de fréquentation avec une spécialisation des supports hôteliers dans les conférences et séminaires. Ce faible niveau de fréquentation touristique résulte de la dégradation et de la non conservation des sites. En effet, la conservation et la gestion de la quasi-totalité de ce patrimoine culturel et cultuel demeure à la charge des familles, dignitaires et dépositaires.

4.2 LE « AFITIN »

Le *afitin* (condiment à base de néré) est une des spécialités de la Commune de Bohicon. Cette spécialité de transformation du néré en Afitin demeure jusqu'à ce jour une entreprise exclusivement féminine détenue par certaines castes. Toutefois la technologie de la production s'est propagée dans plusieurs familles ce qui a augmenté le nombre des productrices sans que la demande ne soit couverte par l'offre.

La colonisation agricole des terres et l'urbanisation de la Commune ont mis à mal les zones de concentration des arbres du néré. Ainsi, la principale matière première pour la production du Afitin (le néré) est fournie aux entreprises de Bohicon depuis les Communes de Parakou, Djougou. L'évolution de la technologie de production du afitin à faire intégrer les graines de soja (venant des communes du Zou et des Collines) dans le processus de transformation comme matière première en complément aux graines de néré. Toutefois, cette technologie (néré avec complément de soja) semble être l'apanage des petites entreprises de production qui résistent difficilement aux grandes fluctuations de prix que subit le néré pendant que les grosses productrices tiennent à la qualité du produit pour fidéliser leurs clientèles. En effet, le prix des graines du néré subit de grandes variations au cours de l'année ; en période d'abondance où les entreprises sont approvisionnées par les producteurs locaux (Bohicon et Agbangnizoun) le prix du tohounglo (environ 0, 80 kg) oscillent entre 200 et 500f cfa alors qu'en période de pénurie, le prix de cette même mesure augmente progressivement de 1500 pour atteindre 3200 voir 3800 f cfa.

En dehors du néré, l'approvisionnement des autres intrants (eau, fagots de bois, paniers, feuilles d'emballage, nervures de palmier à huile, etc) se fait directement sur les marchés locaux et proviennent des différentes localités de Bohicon.

Le afitin, une fois produit, est écoulé au deux tiers sur les marchés locaux. Le marché extérieur, constitué des villes de Porto-Novo, de Dassa-Zoumé, Kandi, Cotonou, Djidja et Abidjan consomment au total le tiers de la production.

4.3 L'HUILE DE PALME ET SES DERIVES

Le palmier à huile introduit au Danhomey par le Roi Ghézo (1818-1858) a été (et demeure dans certains cas) l'une des principales richesses agricoles des habitants du Sud Bénin en général et de ceux de Bohicon en particulier. Le palmier à huile est aussi bien exploité pour l'extraction du vin de palme pour sa transformation en alcool local que pour celle d'huile de palme (principale huile alimentaire de la région). L'extraction de l'huile de palme qui était jadis répandue dans toute la Commune de Bohicon, n'est localisée, sous la contrainte de l'urbanisation que dans certains arrondissements où on dénombre aussi bien des entreprises individuelles que des groupements féminins (GF) de production d'huile de palme.

En effet, avec l'expansion et l'urbanisation de la ville de Bohicon, ce sont respectivement les Communes d'Agbangnizoun et de Djidja qui fournissent à ces entreprises productrices 75% des noix de palme d'où est extraite l'huile. Ainsi, Seulement 25% de cette matière première est fournie par les localités de la Commune de Bohicon. Le prix des noix de palme varie entre 75 et 150 fcfa le tohoungolo (environ 0,80 kg) selon l'offre sur le marché. La différence de prix entre les noix de la Commune de Bohicon et celles d'Agbangnizoun et de Djidja est très

faible ; elle oscille entre 10 et 25 fcfa. A cette différence de prix viennent se greffer les frais de transport.

A l'instar des noix de palme, les autres inputs que constituent essentiellement l'équipement (baril, ustensiles, etc) sont fournis aux entreprises par les marchés locaux.

L'huile de palme, une fois produite est écoulee aussi bien sur les marchés locaux (Houndjlo et Bohicon) que dans les départements des Collines et du Septentrion de notre pays

Cette typologie révèle que les 70% des entreprises productrices d'huile de palme de la Commune de Bohicon sont détenues par les petites et moyennes productrices qui n'utilisent presque pas de main d'œuvre salariée dans le processus de transformation. Par conséquent, ces entreprises ne génèrent presque pas d'emplois. Toutefois, elles permettent ces petites et moyennes productrices de se doter d'une activité génératrice de revenu afin de se constituer une épargne pour bénéficier de micro crédits à investir dans le petit commerce. De ce fait, cette filière participe à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des ménages.

La filière semble être détenue par les grandes entreprises qui ne représentent que 5% des entreprises de production d'huile de palme. Elles utilisent l'énergie physique des femmes et disposent d'une faible capacité d'absorption de la main d'œuvre qualifiée mais sans emplois. Toutefois, elles garantissent aux producteurs un marché d'écoulement de la matière première et d'approvisionnement en huile de palme pour les commerçants grossistes, semi-grossistes et détaillants. Ces entreprises offrent à leurs membres une activité secondaire dont les bénéfices tirés passent par le capital social (l'appartenance à des réseaux sociaux, la culture associative, etc.), l'instauration d'une culture d'indépendance économique des femmes et d'épargne.

L'appartenance des femmes à des groupements de production (30 % des entreprises productrices d'huile de palme) crée pour ces dernières un cadre d'octroi de micro crédits et de formation en gestion d'entreprises. Les produits dérivés de la transformation des noix de palme en huile sont également commercialisés par les grandes et moyennes productrices. Le tableau suivant présente les recettes annuelles des produits dérivés.

CONCLUSION

La présente monographique est fondée sur la nécessité pour la commune de Bohicon de connaître son rôle dans la promotion de l'économie, d'identifier les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation et d'appréhender les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale.

De nombreux goulots d'étranglement doivent être levés. Ces goulots portent sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat vers la commune et l'absence de cadres compétents pour orienter la municipalité vers des stratégies pertinentes de développement.

Aujourd'hui, la promotion de l'économie locale constitue l'un des principaux créneaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales. Sur cette base, il importe de

- Recruter des techniciens pour appuyer la mairie dans la mise en oeuvre du PDC et la documentation des statistiques communales ;
- Sensibiliser les acteurs étatiques en vue d'une meilleure délégation des pouvoirs des services déconcentrés vers les communes.

Au vu des résultats de cette hiérarchisation, la préservation des espaces agricoles et la promotion de filières porteuses apparaissent comme les axes d'actions prioritaires du secteur. La préservation des espaces agricoles était aussi la première préoccupation du groupe sur le lotissement et l'urbanisation. La réduction des nuisances engendrées par l'élevage de pleine agglomération et la réduction du taux de mortalité des animaux apparaissent comme des préoccupations secondaires. L'importance de la cible visée par le résultat, le souci de sécurité alimentaire et de préservation du support de l'agriculture et l'arrimage de la production agricole au marché sont apparus comme les déterminants essentiels des choix opérés.

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.P/C.E: « La crise urbaine », *Le courrier* n° 131, Janvier-Février 1992, pages 49 à 77.
- Banque Mondiale : *Rapport annuel 1993*, Washington DC, 1993, 278 pages.
- Banque Mondiale : *Rapport sur le développement dans le monde : La pauvreté*, Washington DC, 1990.
- BOISMENU (I.) (Sous la coordination de) : *Développement urbain participatif au Bénin : une étude pour agir*, GRET/Ministère de la Coopération, Saint Etienne, 1997, 224 pages.
- C.R.I.D: *Un monde solidaire : comprendre pour agir*, Syros, Paris, 1996, 207 pages.
- CTA *L'évaluation au cœur du renforcement organisationnel : expériences d'organisations de recherche et développement du monde entier*, 2004
- DAT/MEHU *Document de Stratégie Opérationnelle. Mise en oeuvre de la Déclaration de politique nationale d'Aménagement du Territoire du Bénin. Version provisoire*, Août 2005
- ENDA-TM et PNUD: *Les initiatives locales de développement en milieu urbain ouest africain : Rapport des études de cas réalisées dans le cadre du programme ILMU/LIFE*, Dakar, 1996, 420 pages.
- GALBRAITH (J. K.) : *Anatomie du pouvoir*, Seuil, Paris, 1985, 186 pages.
- GENY (P.), WAECHTER (P.) et YATCHINOVSKY (A.) (Sous la direction de): *Environnement et développement rural: guide de la gestion des ressources naturelles*, Frison-Roche, Paris, 1992, 418 pages.
- GERAM Conseil *Perceptions locales sur le profil DHD, les opérations et mécanismes de développement et les initiatives communautaires. Rapport Zone Centre Atacora, Annexe*, novembre 2002
- HENRY (P. M.) : *Pauvreté, progrès et développement*, L'harmattan/ UNESCO, Paris, 1990, 330 pages.
- LALEYE Mouftaou *Les Enjeux Economiques de la Décentralisation au Bénin (CAPE)*, Déc. 2002
- Ministère des Finances *Livre blanc sur la fiscalité*, avril 1998
- Ministère des Finances *Le guide à l'usage du receveur percepteur comptable de la Commune*, janvier 2003
- Mission de Décentralisation *Décrets d'application des lois de la Décentralisation*, Oct. 2005
- Mission de Décentralisation Bohicon *Le Guide du Maire*, Octobre 2005
- PADSA II Bénin *Plan de Développement Communal*, 2005.
- P.G.U : *Analyse des Filières. Deux composantes, La lutte contre la pauvreté à Dakar: Vers la définition d'une politique municipale*, Série Documents de Politique, Accra, 1995, 157 pages.
- P.N.U.D : *Rapport sur le développement humain au Bénin 1998*, Cotonou, 1998, 247 pages.
- SONGHAI (Centre) *L'Aigle de Songhai n°48 : Filière Anacarde : L'engagement de Songhai*
- SONGHAI (Centre) *L'Aigle de Songhai n°42-43 :L'Agroalimentaire : l'épine dorsale du développement des filières*